

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance extraordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue le 19 février 2018 au lieu ordinaire des séances à 19 h sont présents(es), M. Steeve Michaud, Mme Rachel Tardif, M. François St-Laurent, M. Jean-Rock Michaud et M. Donald Lavoie, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse.

M. Emmanuel Bélanger, conseiller au siège no. 1, est absent.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Pascale Fortier est présente.

OUVERTURE

Après un moment de silence Mme Gitane Michaud, Mairesse, ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 18-02-19-48

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT PROJET PATINOIRE AU CONSEIL

Résolution numéro : 18-02-19-49

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. François St-Laurent et résolu que la municipalité des Hauteurs dépose un projet patinoire pour la subvention Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV au conseil. Date finale pour dépôt du projet est le 23 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

**POSITION DU CONSEIL POUR LE DÉPÔT DU PROJET
PATINOIRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES -
PHASES IV**

Résolution numéro : 18-02-19-50

CONSIDÉRANT QUE le projet patinoire doit être monté adéquatement dans un délai rapproché (23 février 2018).

CONSIDÉRANT QUE les documents ainsi que les soumissions conforme demandés ne sont pas tous fournis en bonnes et dues formes et dans les temps requis.

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés au projet ne sont pas tous disponible.

CONSIDÉRANT QU'un budget global n'a pas été fourni incluant la part fourni du milieu et les commandites.

M. Steeve Michaud, conseiller au siège no. 2 est d'accord pour déposer le projet.

Mme Rachel Tardif, conseillère au siège no. 3 que les documents sont acceptable pour déposer le projet.

M. François St-Laurent, conseiller au siège no. 4 que le projet n'est pas assez détaillé pour déposer le projet aujourd'hui, mais aimerait déposer un projet bien monté pour une prochaine fois.

M. Jean-Rock Michaud, conseiller au siège no. 5 est pour une patinoire à Les Hauteurs, mais pas avec ces documents incomplets.

M. Donald Lavoie, conseiller au siège no. 6 est d'accord pour avoir une patinoire à Les Hauteurs, mais n'a pas assez de renseignements concernant les documents apportés pour pouvoir déposer le projet aujourd'hui. Il aimerait que l'on fasse des études de sol pour pouvoir faire faire les travaux appropriés.

POUR CES MOTIFS les membres du conseil ont pris position.

Sur la proposition de M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. François St-Laurent, il est résolu que la municipalité des Hauteurs ne déposera pas le projet de patinoire pour la subvention Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV.

QUESTION DU PUBLIC

Résolution numéro : 18-02-19-51

Le comité des loisirs aimerait savoir si c'est possible de faire le projet en 2 phases. Phase 1 : Béton et Phase 2 : bandes. Une vérification sera effectué.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 18-02-19-52

À 19 h 50 sur proposition de M. Donald Lavoie, la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud, Mairesse Mme Pascale Fortier, dg/sec-très